

L'arrêté du 22 février 2017 porte création du CAP Accompagnant éducatif petite enfance. Toutes les informations indispensables concernant le CAP Accompagnant éducatif petite enfance (règlement d'examen, définition et contenu des épreuves, périodes de formation en milieu professionnel) sont précisées par cet arrêté :

http://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/cap_accomp_educ/Annexes_CAP_AEPE.pdf

1. LA REGLEMENTATION LIEE AUX PERIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL OU AUX EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Pour présenter les épreuves du CAP AEPE il faut justifier de périodes de formation professionnelle ou d'une expérience professionnelle répartie comme suit :

- Epreuve EP1 : auprès d'enfants de 0 à 3 ans
- Epreuve EP2 : en structure collective auprès d'enfants de 0 à 6 ans.

Pour vous aider, veuillez-vous référer au tableau de la page 2 pour identifier l'expérience professionnelle qui vous correspond. Ce tableau vous permettra ainsi de déterminer **l'annexe à compléter et à retourner**.

Vous **devrez justifier de votre expérience professionnelle**. Pour cela, un modèle d'attestation d'activité professionnelle est mise à votre disposition en page 14 à remplir par votre ou vos employeurs (1 attestation par employeur) :

- ⚠ SEULES LES ATTESTATIONS ORIGINALES SERONT ACCEPTEES.**
- ⚠ Ne pas fournir de copies ni de documents scannés.**

L'expérience et les semaines de PFMP peuvent être consécutives ou non ;

Elles sont réalisées dans les trois années qui précèdent la session d'examen. Ainsi, pour la session 2021, seules les PFMP et l'expérience professionnelle réalisées à partir de janvier 2018 seront prises en compte.

- ⚠ Les lieux de stage pour les épreuves EP1 et EP2 doivent être différents.**

**RECAPITULATIF DE VOTRE SITUATION EN FONCTION DE
VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL**

**A
conserver**

		Durée exigée pour passer l'EP1 (accueil individuel 0 à 3 ans)	Durée exigée pour passer l'EP2 (accueil collectif 0 à 6 ans)	Annexe et justificatifs à remplir
<input type="checkbox"/> Vous n'avez aucune expérience professionnelle dans le secteur de la petite enfance		Vous devez effectuer : 14 semaines de PFMP		Annexe 1 Page 8
		<input type="checkbox"/> dont 7 semaines de PFMP permettant de présenter l'épreuve 224h minimum	<input type="checkbox"/> dont 7 semaines de PFMP permettant de présenter l'épreuve 224h minimum	
<input type="checkbox"/> vous avez une expérience professionnelle dans le secteur de la petite enfance	Vous avez : <input type="checkbox"/> une expérience professionnelle en établissement d'accueil pour jeune enfant (EAJE*)	Vous devez justifier au moins de : <input type="checkbox"/> 12 semaines d'expérience professionnelle permettant de présenter les épreuves EP1 et EP2 384h minimum		Annexe 2 Page 10
	Vous avez : <input type="checkbox"/> une expérience professionnelle d'assistant(e) maternel(le) agréé(e) Ou <input type="checkbox"/> une expérience professionnelle en services à la personne offrant des prestations de garde d'enfant(s) de moins de 3 ans	Vous devez justifier de : <input type="checkbox"/> 11 semaines d'expérience professionnelle permettant de présenter l'épreuve 352h minimum	Vous devez effectuer : <input type="checkbox"/> 3 semaines de PFMP permettant de présenter l'épreuve 96h minimum	Annexe 3 Page 11
	Vous avez : <input type="checkbox"/> une expérience professionnelle en école maternelle Ou <input type="checkbox"/> une expérience professionnelle en accueil collectif pour mineurs auprès d'enfants de moins de 6 ans (par exemple centre de loisirs)	Vous devez effectuer : <input type="checkbox"/> 3 semaines de PFMP permettant de présenter l'épreuve 96h minimum	Vous devez justifier de : <input type="checkbox"/> 11 semaines d'expérience professionnelle permettant de présenter l'épreuve 352h minimum	Annexe 4 Page 12

 **UNE SEMAINE = MINIMUM 32 HEURES PAR SEMAINE**

* La liste des EAJE (Etablissements d'accueil du jeune enfant) est donnée par l'article R2324-17 du code de la santé publique

- 1° Les établissements d'accueil collectif, notamment les établissements dits " crèches collectives " et " haltes garderies ", et les services assurant l'accueil familial non permanent d'enfants au domicile d'assistants maternels dits " services d'accueil familial " ou " crèches familiales " ;
- 2° Les établissements d'accueil collectif gérés par une association de parents qui participent à l'accueil, dits " crèches parentales " ;
- 3° Les établissements d'accueil collectif qui reçoivent exclusivement des enfants âgés de plus de deux ans non scolarisés ou scolarisés à temps partiel, dits " jardins d'enfants " ;
- 4° Les établissements d'accueil collectif dont la capacité est limitée à dix places, dits " micro-crèches "

2. VOS EPREUVES PROFESSIONNELLES

Pour obtenir le domaine professionnel, vous devez avoir une moyenne de 10 sur 20 à l'ensemble des trois épreuves EP1, EP2 et EP3.

2.1- L'EPREUVE EP1 « ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT ».

Coefficient 7

EP1 - Epreuve orale (25 minutes) : exposé d'environ 5 minutes suivi d'un entretien d'environ 20 minutes

OBJECTIFS DE L'EPREUVE :

Cette épreuve a pour objectif de vérifier les compétences suivantes :

- a. Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte,
- b. Adopter une posture professionnelle adaptée,
- c. Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné,
- d. Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant, -
Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages, -
Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant.

A FAIRE POUR CETTE EPREUVE :

Pour cette épreuve, vous devez réaliser **deux fiches** :

- 1 sur la réalisation d'un soin du quotidien
- 1 sur l'accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages.

POUR VOUS AIDER :

Les deux fiches présentent le contexte d'intervention et décrivent les activités **effectuées auprès d'enfants de 0 à 3 ans**. Elles comportent une page recto verso au maximum, sans annexe, dactylographiée (police de caractères 11).

Ces deux fiches ne sont pas notées.

Votre nom, prénom doivent apparaître lisiblement en haut de chaque fiche. Chaque fiche doit avoir l'intitulé suivant :

- Fiche 1 : Réalisation d'un soin du quotidien ;
- Fiche 2 : Accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages.

 Vous vous présenterez le jour de l'examen avec ces fiches en **3 exemplaires** chacune. En l'absence de l'ensemble des fiches, la note de **zéro** vous sera attribuée pour cette épreuve.

2.2 - L'EPREUVE EP2 « exercer son activité en milieu collectif »

Epreuve écrite - Durée d'1 h 30

Coefficient 4

Cette épreuve a pour objectif de vérifier les compétences suivantes :

- Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
- Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant
- Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant
- Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle

L'épreuve comporte des questions qui évaluent tout ou partie des compétences et des savoirs du bloc de compétences « Exercer son activité en accueil collectif ».

2.3 L'épreuve EP3 « Exercer son activité en accueil individuel ».

Epreuve orale (25 minutes) : exposé d'environ 5 minutes suivi d'un entretien d'environ 20 minutes

Coefficient 4

OBJECTIFS DE L'EPREUVE :

Cette épreuve a pour objectif de vérifier les compétences suivantes :

- Organiser son action
- Négocier le cadre de l'accueil
- Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
- Elaborer des repas

A FAIRE POUR CETTE EPREUVE

L'épreuve orale s'appuie sur un dossier écrit intitulé **PROJET D'ACCUEIL**. Ce dossier n'est pas noté.

Si vous êtes Assistant(e) maternel(le) ou employée à domicile, vous avez le choix entre :

- Soit élaborer le jour de l'épreuve un projet d'accueil à partir d'un ensemble documentaire qui vous sera fourni. Le temps de préparation dans cette situation sera alors de 1 h 30.
- Soit réaliser un dossier intitulé projet d'accueil qui prend appui sur votre expérience professionnelle.

Vous devez faire ce choix au moment de l'inscription ; il est définitif

POUR VOUS AIDER (uniquement si vous réalisez le projet d'accueil)

Votre nom, prénom et numéro de candidat doivent apparaître lisiblement en haut de votre projet.

5 pages au maximum dactylographiées (police de caractères 11).

Le jour de l'épreuve, il est conseillé de vous présenter avec un exemplaire de votre projet.

⚠ Vous devrez envoyer votre projet d'accueil en 2 exemplaires **le 30 avril 2020** au plus tard; sinon vous ne serez pas autorisé à présenter l'épreuve.

3. DIPLOMES PERMETTANT DE BENEFICIER DE DISPENSES D'EPREUVE

3.1 Dispenses d'épreuves des enseignements généraux et de l'EPS

Les candidats déjà titulaires d'un CAP, d'un BEP, d'un CAPA, d'un BEPA, d'un BAC, ou d'un autre diplôme de niveau IV uniquement délivré par le Ministère de l'Education Nationale ou par le Ministère de l'Agriculture sont dispensés de l'évaluation des domaines généraux (Français, histoire-géographie, mathématiques et éducation physique et sportive).

Les candidats individuels ou en formation continue peuvent lors de l'inscription à l'examen demander à être dispensés de l'épreuve d'EPS.

3.2 Dispenses d'épreuves du domaine professionnel.

Si vous êtes titulaire d'un des diplômes figurant dans le tableau ci-dessous, vous serez dispensé de la période de formation en milieu professionnel correspondante à l'épreuve. Pour l'épreuve restante, reportez-vous au tableau page 2.

Ministère responsable	DIPLOME	EPREUVES DU CAP AEPE		
		EP1 : Accompagner le développement du jeune enfant	EP2 : Exercer son activité en accueil collectif	EP3 : Exercer son activité en accueil individuel
SPORTS	Certificat professionnel de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport (CP JEPS) mention "animateur d'activités et de vie quotidienne"		DISPENSE	
EMPLOI	Titre Assistant(e) de vie aux familles	DISPENSE		DISPENSE
AGRICULTURE	BEPA Services aux personnes	DISPENSE		DISPENSE
	CAPA Services aux personnes et vente en espace rural			DISPENSE
EDUCATION NATIONALE	BEP Accompagnement Soins et services à la personne	DISPENSE	DISPENSE	
	Mention Complémentaire Aide à Domicile			DISPENSE

JUSTIFICATIFS ET ANNEXES

A compléter et à retourner au plus tard

AU Rectorat de Lyon LE 30 AVRIL 2021

PAR RECOMMANDÉ AVEC ACCUSE DE RECEPTION

(cachet de la poste faisant foi)



Si vous êtes redoublant vous devrez fournir l'ensemble des pièces concernant les épreuves EP1 et EP2, même si vous avez déjà validé l'une des 2 épreuves à la session de juin 2020

CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance

Annexe 1 – vous n’avez aucune expérience professionnelle

Nom : Prénom : Date de naissance :

Tableaux récapitulatifs des périodes de formation en milieu professionnel

Exigence : Total de 14 semaines à temps plein soit 448 heures minimum

Tableau 1 (EP1)

Nom et adresse de l'établissement ou de la structure	Type de structure accueillant des enfants de moins de 3 ans	Période
	<input type="checkbox"/> EAJE <input type="checkbox"/> AMA <input type="checkbox"/> Autre :	du :/...../..... au :/...../..... Nb de semaines :
	<input type="checkbox"/> EAJE (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> AMA (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> Autre :	du :/...../..... au :/...../..... Nb de semaines :
	<input type="checkbox"/> EAJE (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> AMA (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> Autre :	du :/...../..... au :/...../..... Nb de semaines :

Si le stage s'est déroulé au domicile privé de l'assistant (e) maternel(le) agréé(e) ou dans un organisme de services à la personne offrant des prestations de garde d'enfant à domicile, liste des justificatifs à produire sur la suite de l'annexe 1

Tableau 2 (EP2)

Nom et adresse de l'établissement ou de la structure	Type de structure accueillant des enfants de moins de 6 ans	Période
	<input type="checkbox"/> Ecole maternelle <input type="checkbox"/> EAJE <input type="checkbox"/> ACM (moins de 6 ans)	du :/...../..... au :/...../..... Nb de semaines :
	<input type="checkbox"/> Ecole maternelle <input type="checkbox"/> EAJE <input type="checkbox"/> ACM (moins de 6 ans)	du :/...../..... au :/...../..... Nb de semaines :
	<input type="checkbox"/> Ecole maternelle <input type="checkbox"/> EAJE <input type="checkbox"/> ACM (moins de 6 ans)	du :/...../..... au :/...../..... Nb de semaines :

DATE LIMITE D'ENVOI AU Rectorat de Lyon LE 30 AVRIL 2021 PAR RECOMMANDÉ AVEC ACCUSE DE RECEPTION (cachet de la poste faisant foi).

Joindre les justificatifs

Cadre réservé à l'administration	OUI	NON
14 semaines		
Minimum 4 semaines en EAJE ou auprès d'un assistant maternel agréé ou auprès d'un organisme de services à la personne agréé offrant des prestations de garde d'enfants de moins de 3 ans pour EP1		
Minimum 4 semaines en école maternelle ou en EAJE ou en ACM (enfants de moins de 6 ans) pour EP2		

Justificatifs à joindre à l'attestation suivant le lieu de PFMP (stage)

Cocher les cases correspondantes

Vous effectuez une PFMP (stage) au domicile privé de l'assistant maternel agréé ou en maison d'assistants maternels, les conditions de recevabilité sont les suivantes :

- L'assistant (e) maternel (le) est agréé (e) par le Conseil départemental et assure l'accueil d'enfant(s) depuis au moins cinq ans ;
➤ **Joindre la copie de l'agrément et les bulletins de salaire de décembre des 5 dernières années**

Et

- L'assistant (e) maternel (le) a validé l'épreuve EP1 du CAP Petite Enfance (arrêté du 22/11/2007) ou les épreuves EP1 et EP3 du CAP AEPE
➤ **Joindre la copie du relevé de notes.**

Ou

- L'assistant (e) maternel (le) est titulaire d'un diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture ou d'un diplôme intervenant dans le domaine de la petite enfance inscrit au RNCP d'au moins de niveau III.
➤ **Joindre la copie du diplôme**

Vous effectuez une PFMP (stage) dans un organisme de services à la personne offrant des prestations de garde d'enfant(s) de moins de 3 ans, les conditions de recevabilité sont les suivantes :

- L'organisme de services à la personne pour la garde à domicile pour les enfants de moins de 3 ans est agréé :
➤ **Joindre la copie de l'agrément**

Et

- Le professionnel tuteur est titulaire d'un CAP Petite enfance (arrêté du 22/11/2007) et a une expérience professionnelle d'au moins 3 ans auprès d'enfants de moins de 3 ans.

Ou ➤ **Joindre justificatif**

- Le professionnel tuteur est titulaire d'une autre certification de niveau V justifiant de compétences dans le domaine de la petite enfance et une expérience professionnelle d'au moins 5 ans auprès d'enfants de moins de 3 ans.
➤ **Joindre justificatif**

CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance

Annexe 2 : Vous avez une expérience professionnelle en établissement d'accueil du jeune enfant

Nom : Prénom : Date de naissance :

Tableau récapitulatif des expériences professionnelles dans le secteur de la petite enfance

Joindre les certificats de travail ou bulletins de salaire à hauteur de 384 heures minimum

Durée exigée : 12 semaines

Nom et adresse de l'employeur	Type de structure	Période
	<input checked="" type="checkbox"/> EAJE	du :/...../..... au :/...../..... Nb de semaines :
	<input checked="" type="checkbox"/> EAJE	du :/...../..... au :/...../..... Nb de semaines :
	<input checked="" type="checkbox"/> EAJE	du :/...../..... au :/...../..... Nb de semaines :
	<input checked="" type="checkbox"/> EAJE	du :/...../..... au :/...../..... Nb de semaines :

DATE LIMITE D'ENVOI AU Rectorat de Lyon LE 30 AVRIL 2021 PAR RECOMMANDÉ AVEC ACCUSE DE RECEPTION (cachet de la poste faisant foi).

Joindre les justificatifs

Cadre réservé à l'administration	OUI	NON
Certificats de travail de 12 semaines		
Candidat individuel : PFMP réalisée après janvier 2018 (3 ans précédent la session d'examen)		

CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance

Annexe 3 : Vous avez une expérience professionnelle en tant qu'Assistant(e) maternel(le) agréé(e) avec des enfants de moins de 3 ans ou dans un organisme de services à la personne offrant des prestations de garde d'enfants de moins de 3 ans

Nom : Prénom : Date de naissance :

Numéro d'agrément : (Joindre le justificatif)

Tableau récapitulatif des expériences professionnelles dans le secteur de la petite enfance

*Joindre les certificats de travail ou justificatifs d'expérience professionnelle
(Durée d'au moins 11 semaines pour l'EP1 - 352h minimum).*

Nom et adresse de l'employeur ou de la structure	Périodes	Total
	du :/...../..... au :/...../.....	Nombre de semaines pour la période : Ou Total en heures :
	du :/...../..... au :/...../.....	Nombre de semaines pour la période : Ou Total en heures :
	du :/...../..... au :/...../.....	Nombre de semaines pour la période : Ou Total en heures :

Tableau récapitulatif des périodes de formation en milieu professionnel

Attester de 3 semaines (96h) au moins en EAJE ou en ACM ou école maternelle, accueillant des enfants de moins de 6 ans pour EP2.

Nom et adresse de l'établissement ou de la structure	Type de structure accueillant des enfants de moins de 6 ans	Période
	<input type="checkbox"/> Ecole maternelle <input type="checkbox"/> EAJE <input type="checkbox"/> ACM (moins de 6 ans) <input type="checkbox"/> Autre :	du :/...../..... au :/...../..... Nb de semaines :
	<input type="checkbox"/> Ecole maternelle <input type="checkbox"/> EAJE <input type="checkbox"/> ACM (moins de 6 ans) <input type="checkbox"/> Autre :	du :/...../..... au :/...../..... Nb de semaines :
	<input type="checkbox"/> Ecole maternelle <input type="checkbox"/> EAJE <input type="checkbox"/> ACM (moins de 6 ans) <input type="checkbox"/> Autre :	du :/...../..... au :/...../..... Nb de semaines :

DATE LIMITE D'ENVOI AU Rectorat de Lyon LE 30 AVRIL 2021 PAR RECOMMANDE AVEC ACCUSE DE RECEPTION (cachet de la poste faisant foi).

Joindre les justificatifs

Cadre réservé à l'administration	OUI	NON
Certificats de travail de 11 semaines minimum – pour EP1		
Minimum 3 semaines en EAJE ou en ACM ou école maternelle (enfants de moins de 6 ans) - pour EP2		
PFMP réalisée après janvier 2018 (3 ans précédent la session d'examen)		

**Annexe 4 - vous avez une expérience professionnelle en école
maternelle ou en ACM**

Nom : **Prénom :** **Date de naissance :**

Tableau récapitulatif des expériences professionnelles dans le secteur de la petite enfance

Joindre les certificats de travail ou justificatifs d'expérience professionnelle

Exigence : : Attester de 3 semaines (96h) au moins en EAJE ou auprès d'une AMA, accueillant des enfants de moins de 3 ans pour présenter EP1

Nom et adresse de l'établissement ou de la structure	Type de structure accueillant des enfants de moins de 3 ans	Période
	<input type="checkbox"/> EAJE <input type="checkbox"/> AMA <input type="checkbox"/> Autre :	du :/...../..... au :/...../..... Nb de semaines :
	<input type="checkbox"/> EAJE <input type="checkbox"/> AMA <input type="checkbox"/> Autre :	du :/...../..... au :/...../..... Nb de semaines :

Si le stage s'est déroulé au domicile privé de l'assistant (e) maternel (le) agréé (e) ou dans un organisme de services à la personne offrant des prestations de garde d'enfant à domicile, liste des justificatifs à produire sur la suite de l'annexe 4

Tableau récapitulatif des périodes de formation en milieu professionnel

Joindre les certificats de travail ou justificatifs d'expérience professionnelle

Exigence : durée d'au moins 11 semaines (352h) pour l'EP2

Nom et adresse de l'employeur ou de la structure	Périodes	Total
	du :/...../..... au :/...../.....	Nombre de semaines pour la période : Ou Total en heures :
	du :/...../..... au :/...../.....	Nombre de semaines pour la période : Ou Total en heures :
	du :/...../..... au :/...../.....	Nombre de semaines pour la période : Ou Total en heures :
	du :/...../..... au :/...../.....	Nombre de semaines pour la période : Ou Total en heures :

DATE LIMITE D'ENVOI AU Rectorat de Lyon LE 30 AVRIL 2021 PAR RECOMMANDÉ AVEC ACCUSE DE RECEPTION (cachet de la poste faisant foi).

Joindre les justificatifs

Cadre réservé à l'administration	OUI	NON
Certificats de travail de 11 semaines minimum – pour EP2		
Minimum 3 semaines en EAJE ou auprès d'un AMA (enfants de moins de 3 ans) - pour EP1		
PFMP réalisée après janvier 2018 (3 ans précédent la session d'examen)		

Justificatifs à joindre à l'attestation suivant le lieu de PFMP (stage)

Cocher les cases correspondantes

Vous effectuez un stage au domicile privé de l'assistant maternel agréé ou en maison d'assistants maternels, les conditions de recevabilité sont les suivantes :

L'assistant (e) maternel (le) est agréé (e) par le Conseil départemental et assure l'accueil d'enfant(s) depuis au moins cinq ans ;

- **Joindre la copie de l'agrément et les bulletins de salaire de décembre des 5 dernières années**

Et

- L'assistant (e) maternel (le) a validé l'épreuve EP1 du CAP Petite Enfance (arrêté du 22/11/2007)
➤ **Joindre la copie du relevé de notes.**

Ou

- L'assistant (e) maternel (le) est titulaire d'un diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture ou d'un diplôme intervenant dans le domaine de la petite enfance inscrit au RNCP d'au moins de niveau III.
➤ **Joindre la copie du diplôme**

Vous effectuez un stage dans un organisme de services à la personne offrant des prestations de garde d'enfant(s) de moins de 6 ans, les conditions de recevabilité sont les suivantes :

- L'organisme de services à la personne pour la garde à domicile pour les enfants de moins de 3 ans est agréé :
➤ **Joindre la copie de l'agrément**

Et

- Le professionnel tuteur est titulaire d'un CAP Petite enfance (arrêté du 22/11/2007) et a une expérience professionnelle d'au moins 3 ans auprès d'enfants de moins de 3 ans.
➤ **Joindre justificatif**

Ou

- Le professionnel tuteur est titulaire d'une autre certification de niveau V justifiant de compétences dans le domaine de la petite enfance et une expérience professionnelle d'au moins 5 ans auprès d'enfants de moins de 3 ans.
➤ **Joindre justificatif**



CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance Session 2021

ATTESTATION D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE

CANDIDAT :

M..... Date de naissance :
 (nom de jeune fille, suivi du nom d'épouse et du prénom)

Nom et prénom du responsable :

Structure (nom et adresse) :

Téléphone :

Atteste que M.....a été :

salarié(e) dans la structure stagiaire dans la structure (cochez la case correspondante)

du : auà raison de heures /semaine soit un total deheures,

et a effectué les activités cochées ci-dessous :

Auprès d'enfants de 0 à 3 ans:	Auprès d'enfants de 0 à 6 ans:
<input type="checkbox"/> Soins d'hygiène corporelle et de confort	<input type="checkbox"/> Soins d'hygiène corporelle et de confort
<input type="checkbox"/> Mise en œuvre d'activités éducatives et de loisirs	<input type="checkbox"/> Mise en œuvre d'activités éducatives et de loisirs
<input type="checkbox"/> Service des repas	<input type="checkbox"/> Service des repas
<input type="checkbox"/> Entretien des locaux et des équipements	<input type="checkbox"/> Entretien des locaux et des équipements
<input type="checkbox"/> Autres (à préciser)	<input type="checkbox"/> Autres (à préciser)

Date et signature

Cachet de la structure



Ce document doit être complété très précisément sans rature ni surcharge

Seul le document original sera accepté

Autant d'attestation à faire remplir et signer que d'expérience professionnelle

RECAPITULATIF DES PIECES A FOURNIR ET A ENVOYER A :

**Rectorat de Lyon
DEC 9 - 94 rue Hénon –
BP 64571
69244 LYON Cedex 04**

Pour l'inscription, au plus tard le 4 DECEMBRE 2020, se référer aux informations générales disponibles sur le site académique

AU PLUS TARD LE 30 AVRIL 2021 :

- L'annexe complétée en fonction de votre situation (soit l'annexe 1,2,3 ou 4)**
- L'attestation d'activité professionnelle (page 14)**
- Les justificatifs de vos expériences professionnelles ou/ et certificats de travail**
- Uniquement pour les assistantes maternelles, photocopie de votre agrément**
- Projet d'accueil en 2 exemplaires si vous avez choisi de présenter votre projet d'accueil**

LE JOUR DES EPREUVES :

- Fiche 1 : Réalisation d'un soin du quotidien (enfant de 0 à 3 ans) en 3 exemplaires**
- Fiche 2 : Accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages (enfant de 0 à 3 ans) en 3 exemplaires**
- 1 exemplaire de votre projet d'accueil (si vous avez choisi de présenter votre projet d'accueil)**